



« ...le chat prenait l'argent » (La Fontaine, *Fables*, VIII, 2). Petites notes sur la polyphonie

COMMUNICATION DE MARC WILMET
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 9 OCTOBRE 2004

Le nom *polyphonie* et les adjectifs dérivés *polyphonique* ou *polyphoniste* relèvent à l'origine du vocabulaire musical (d'où mon titre en forme de clin d'œil : « petites notes sur la polyphonie¹ »). Le précurseur généralement désigné est Guillaume de Machaut (mort en 1377). Littré, s'appuyant sur une citation du compositeur et musicologue belge Auguste Gevaert, définissait la polyphonie comme « une combinaison, dans la musique, de plusieurs voix, de plusieurs instruments ». Le Robert ne dit rien d'autre.

Or Mikhaïl Bakhtine, vers la fin des années 1920 ou le début des années 1930, avait opéré la transposition du concept à la littérature, mais sous l'étiquette de *dialogisme*, qui lui sert à opposer le genre romanesque au *monologisme* de la poésie. Le théoricien russe n'a été traduit en français qu'en 1970. Ses idées alimentent dès lors la critique littéraire (Todorov, 1981), puis la linguistique de l'énonciation, où Oswald Ducrot (1984) popularise le terme *polyphonie*².

¹ Les informations relatives à l'histoire et à la fortune du mot *polyphonie* sont reprises d'un article d'Anne-Rosine Delbart (« Changement de langue et polyphonie romanesque. Le cas de Nancy Huston », dans *Écrire en langue étrangère*, R. Dion, H.-J. Lüsebrink & J. Riesz eds, Québec, Nota Bene-Iko, p. 43-63).

² Tzvetann Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil, 1981. — Oswald Ducrot, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984. (Signalons que si *dialogisme* y figure en appendice avec référence à Bakhtine, *polyphonie* est toujours absent de Ducrot & Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.)

L'*énonciation* est une des conquêtes de la linguistique moderne. Jusque-là les phrases d'un texte étaient appréhendées par les linguistes en dehors de tout ancrage dans une situation. Or, j'imagine que si le hasard m'avait fait écrivain, au moment de prendre la plume (fût-elle aujourd'hui métaphorique), penché sur la page blanche, j'aurais eu à me poser une série de questions, notamment « qui parle ? » (ou « qui dois-je faire parler ? »), et « quand ? » (en chroniqueur, en spectateur ou en prophète), et « comment ? » (de façon peu ou prou réaliste). Les *incipit* des romans portent la trace de ces choix. Quelques exemples afin de fixer les idées :

Le premier lundi du mois d'avril 1625, le bourg de Meung, où naquit l'auteur du *Roman de la Rose*, semblait être dans une révolution aussi entière que si les huguenots en fussent venus faire une seconde Rochelle (Dumas, *Les trois mousquetaires*) [récit historique à la troisième personne, sans apparition du narrateur, laissé en « voix off »].

Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors. » (Proust, *À la recherche du temps perdu*) [récit autobiographique du narrateur, à la première personne et au temps passé].

Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas (Camus, *L'Étranger*) [récit autobiographique du protagoniste, adoptant la fiction d'un journal rédigé au présent].

Nous étions à l'étude, quand le Proviseur entra, suivi d'un *nouveau* habillé en bourgeois et d'un garçon de classe qui portait un grand pupitre (Flaubert, *Madame Bovary*) [association, sous la personne plurielle *nous*, du narrateur et d'on ne sait quels autres témoins].

Vous avez mis le pied gauche sur la rainure de cuivre, et de votre épaule droite vous essayez en vain de pousser un peu plus le panneau coulissant (Butor, *La Modification*) [la deuxième personne *vous* reflète comme dans un miroir la présence du narrateur... sans exclure qu'il puisse être aussi son propre personnage].

Doukipudonktan, se demanda Gabriel excédé. Pas possible, ils ne nettoient jamais (Queneau, *Zazie dans le métro*) [le narrateur cède la parole à l'une de ses créatures].

Le dernier extrait nous rapproche du thème que j'aimerais traiter, celui de l'entrelacement des voix narratives. En la matière, la littérature contemporaine s'est plu à brouiller les pistes. Voyez ce passage du roman *Les Beaux Quartiers* de Louis Aragon (signalé par Laurence Rosier dans un essai qu'a distingué notre Académie³) :

Jacques, pourtant, l'arrachait à cette contemplation : « Mrs Bird te parle, Barbentane... » Il sursauta, s'excusa. L'Américaine souriait de toutes ses dents, elle se ferait un plaisir de recevoir M. Barbentane chez elle, un de ces jours, s'il voulait accompagner M. Schoelzer. Mais comment donc, mais c'est-à-dire, vous me voyez confus avec plaisir, bien entendu. La valse faisait tournoyer les consommations glacées [prennent successivement la parole : 1° le narrateur (Aragon), 2° Jacques Schoelzer, 3° Mrs Bird l'Américaine, 4° Barbentane].

Le procédé, à la vérité, n'est pas entièrement neuf. La fable *Le savetier et le financier* du « bon » La Fontaine, tantôt archaïsant et tantôt incroyablement novateur, contient par exemple trois vers qui continuent à piquer la curiosité des exégètes :

Tout le jour, il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent.

Premier décryptage, que suggère la syntaxe, mais passablement contre intuitif, la conjonction *si* équivaut à un *quand* hypothétique et les deux imparfaits *faisait*, *prenait* acquièrent une fonction itérative, dont l'adjectif *quelque* renforce l'indéfinition : « tous les chats fauteurs de bruit prenaient l'argent ». Interprétation de rechange, peu plausible elle aussi, *faisait* suivant un *si* de conjecture signifie

³ Laurence Rosier, *Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris-Bruxelles, Duculot, 1999 (la citation se trouve p. 286).

« ferait », *prenait* supprimant alors, par souci d'expressivité, l'intervalle de la condition à la conséquence : « un éventuel chat fauteur de bruit prendrait l'argent ». Les commentateurs préfèrent tabler sur les fantasmes du savetier subitement enrichi ; ils postulent (malgré une aversion aujourd'hui courante pour l'ellipse) l'escamotage d'un verbe introducteur : « ...si quelque chat faisait du bruit, [le savetier pensait que] le chat prenait l'argent ». Mais comment traduire *penser* ? « Se dire » ou « suspecter » ? L'interrogation n'est pas spécieuse. Selon la réponse, on entre dans le domaine de la *polyphonie*, i.e. le mélange des voix, fussent-elles non effectivement prononcées (c'est le cas du *monologue intérieur*), ou l'on bascule du côté de ce que j'appellerais d'un néologisme la *polyscopie*, i.e. le mélange des points de vue, comme dans *Œdipe voulait épouser Jocaste mais non sa mère* (opposant les connaissances du narrateur à l'aveuglement tragique du personnage) ou *Marie croit Pierre plus intelligent qu'il ne l'est* (Marie se montre moins perspicace que le narrateur vis-à-vis de Pierre) et encore *Marie regarda Pierre. Il avait pris un coup de vieux* (on ignore à qui imputer le constat du vieillissement de Pierre : à Marie ? au narrateur ? à Marie et au narrateur ?).

Les garde-fous ainsi posés, notre domaine se circonscrit de façon précise à la thématique du *discours rapporté* (en abrégé, DR), démarcage de l'anglais *reported speech*. Le DR plonge toutefois ses racines dans l'*oratio recta* et l'*oratio obliqua* des rhéteurs de l'Antiquité grecque et romaine. À date moderne, c'est le Suisse Charles Bally (l'éditeur, en 1916, du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, mort, lui, en 1913) qui procure à cette dichotomie une assise plus scientifique au titre du *style direct* et du *style indirect*, accompagnés d'un nouveau venu, le *style indirect libre*.

Ces étiquettes ont hélas ! provoqué deux retombées négatives. D'abord, *style* a ouvert la voie à toute sorte de considérations à caractère plus littéraire que linguistique et à des exercices scolaires imposant aux élèves de passer par des manipulations du style direct au style indirect, et inversement.

(J'ouvre ici une parenthèse. Bally est l'inventeur de la *stylistique*, elle aussi malencontreusement nommée. Il s'agit en réalité de la *linguistique du discours*, c'est-à-dire de l'étude, non du style, mais de la mise en œuvre individuelle ou collective de la *langue*, ce patrimoine que Saussure comparait à un « trésor » ou à un « dictionnaire » dont les exemplaires sont à la disposition de tous les membres

d'une même communauté linguistique. Le point ne peut plus être controversé depuis la récente exhumation d'*Écrits de linguistique générale* dus au Genevois⁴. Voici le passage crucial. Le linguiste plaide aux pages 272-273 en faveur d'une chaire de stylistique à créer : « Messieurs, j'en arrive à dire que ce que l'on pourrait véritablement craindre comme danger à propos de la chaire de *stylistique*, ce n'est pas du tout les préventions dérivant de l'équivoque avec science du style, mais au contraire l'objection consistant à dire : mais alors, c'est tout simplement de la linguistique qu'on nous offre sous le nom de stylistique. Oui, messieurs, tout simplement de la linguistique. Seulement, la linguistique, j'ose le dire, est vaste. Notamment elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. Ce n'est pas trop que les deux. » Fermons la parenthèse.)

On comprend en tout état de cause que la linguistique actuelle préfère parler de *discours* plutôt que de *style* : *discours direct* (en abrégé, DD), *discours indirect* (en abrégé, DI) et *discours indirect libre* (en abrégé, DIL).

Mais la présentation de Bally devait entraîner une deuxième conséquence, intellectuellement plus funeste que la précédente. La triade du *discours direct*, du *discours indirect* et du *discours indirect libre* entraîne l'impression d'une ordination obligée, comme si le DD originel engendrait le DI, qui engendre le DIL, qui engendre à son tour un DDL ou *discours direct libre*. Exprimé autrement, le DI présupposerait le DD, le DIL présupposerait le DI et le quatrième mousquetaire du DDL présupposerait à la fois le DIL (par son L) et le DD (par son D).

La présente communication remet en cause cette vision traditionnelle.



Prenons la phrase *Pierre aime Marie*. Elle comporte un *énonciateur* (X non précisé : en l'occurrence, moi, MW) et un *énoncé* qui met en scène deux personnages : le thème ou sujet logique *Pierre* (le garçon à propos de qui l'énonciateur affirme quelque chose) et le thème ou prédicat logique *aime Marie* (le quelque chose affirmé à propos du thème). À noter qu'il est possible de modaliser l'énoncé (i.e.

⁴ Paris, Gallimard, 2002.

d'altérer sa valeur de vérité) en l'imputant ou bien à autrui : *D'après Paul et Virginie, Pierre aime Marie* ; ou bien à l'énonciateur, pour limiter expressément la pertinence de son propos : *D'après moi, Pierre aime Marie* ; ou bien à une source non explicitée : *Pierre, paraît-il, aime Marie* ou *Pierre aimerait Marie* (le « conditionnel » ou, mieux, le temps futur du passé cumule les incertitudes du temps passé — le souvenir pouvant tromper — et du temps futur — l'avenir est « à Dieu »).

Le DR commence lorsqu'à la voix de l'énonciateur se mêle la voix d'un locuteur cherchant à se faire entendre, tel un souffleur dans son trou, avec du reste des bonheurs inégaux. Je vous propose de distinguer sept étapes significatives⁵.

Première étape

Soit *Pierre déclare son amour à Marie*. Une phrase unique et (on ne peut plus) simple. Un énonciateur X, toujours, mais accompagné en sourdine d'un locuteur, Pierre. Or, qu'a dit exactement Pierre ? Comment a-t-il déclaré sa flamme à Marie ? De quels mots s'est-il servi ? Mystère. Nous avons affaire à la variété minimaliste du DR, appelée dans la littérature récente *discours narrativisé* (en abrégé, DN). Afin de tirer en quelque sorte son épingle du jeu et de prendre ses distances vis-à-vis de son propre résumé, l'énonciateur dispose de plusieurs procédés, comme les italiques ou les guillemets mis au nom : *Pierre déclare son « amour » à Marie*, ou l'adverbe *sic* entre parenthèses : *Pierre déclare son amour (sic) à Marie*, ou encore une insistance sur le possessif : *Pierre a déclaré son amour à Marie* = « ce qu'il qualifie ainsi » (Pierre n'a pas peur des clichés) ou « ce qu'il prend pour de l'amour » (Pierre est un incurable Casanova), etc.

⁵ Ces étapes ont fait l'objet d'une première description dans un article d'hommage à Georges Legros : « Le *Discours rapporté* au rapport » (à paraître). On prendra garde que la progression s'effectue selon une logique grammaticale et ne retrace aucun parcours historique.

Deuxième étape

Il suffit que le terme utilisé par l'énonciateur puisse avoir été prononcé à l'identique par le locuteur, et l'on glisse du discours narrativisé au *discours absorbé* (en abrégé, DA). Exemple : *Pierre, amoureux transi de Marie, n'est jamais capable de lui balbutier qu'un vague bonjour. À nouveau, des guillemets, des italiques ou l'adverbe sic, recréant des « îlots textuels », visent à impliquer davantage le locuteur. Comparer :*

À ces mots on cria haro sur le Baudet.

(La Fontaine, *Fables*, VII, 1) [absorption aussi totale que dans *crier vengeance, crier famine, crier au loup...*].

Alors cet oiseau de malheur

Se mit à crier *Au voleur !*

Au voleur ! et *À l'assassin !*

Comme si j'en voulais à son sein.

(Brassens, *À l'ombre du cœur de ma mie*) [les italiques et le point d'exclamation rendent les vociférations à l'« oiseau de malheur »].

Troisième étape

Imaginons maintenant la séquence *Pierre regarde Marie à la dérobée. Ah ! ce qu'il l'aime ! Jamais elle ne lui a paru aussi désirable. Va-t-il enfin oser lui avouer son amour ?* Quatre phrases simples P1, P2, P3, P4 en enfilade : P1 *Pierre regarde Marie à la dérobée* + P2 *Ah ! ce qu'il l'aime !* + P3 *Jamais elle ne lui a paru aussi désirable* + P4 *Va-t-il enfin oser lui avouer son amour ?*

Qui parle ? L'énonciateur X, bien sûr. Mais, à partir de P2, l'exclamation déclenche une réaction en chaîne de sentiments (P2), de pulsions (P3) et d'hésitations (P4) prioritairement perceptibles par le locuteur (le principal intéressé), quoique accessibles au narrateur prétendument omniscient. On aura reconnu le schéma du DIL, systématiquement exploité au dix-neuvième siècle

(Flaubert, Maupassant, l'« écriture artiste » des Goncourt...), surtout avec des « imparfaits », des « plus-que-parfaits » et des « conditionnels » : *Pierre regardait Marie à la dérobée. Ah ! ce qu'il l'aimait ! Jamais elle ne lui avait paru aussi désirable. Oserait-il enfin lui avouer son amour ?*, mais sans doute attesté dès la *Cantilène de sainte Eulalie* (88r) : « Ell'ent aduret lo suon element. / Melz sostendreiet les empedementz / Qu'elle perdesse sa virginitet » (“Eulalie se raidit. Plutôt supporter la torture qu’abjurer sa foi”).

Un exemple moderne parmi des centaines :

Emma se repentit d'avoir quitté si brusquement le percepteur. Sans doute, il allait faire des conjectures défavorables. L'histoire de la nourrice était la pire excuse, tout le monde sachant bien à Yonville que la petite Bovary, depuis un an, était revenue chez ses parents. D'ailleurs, personne n'habitait aux environs ; ce chemin ne conduisait qu'à la Huchette ; Binet, donc, avait deviné d'où elle venait, et il ne se tairait pas, il bavarderait, c'était certain ! Elle resta jusqu'au soir à se torturer l'esprit... (Flaubert, *Madame Bovary*, p. 153).

Une incise placée après P4, P3 ou même P2 aurait la vertu de démêler *a posteriori* la part de l'énonciateur et celle du locuteur : *Pierre regardait Marie à la dérobée. Ah ! ce qu'il l'aimait ! (se disait-il). Jamais elle ne lui avait paru aussi désirable (se disait-il). Allait-il enfin oser lui avouer son amour ? (se disait-il).* Un exemple littéraire :

La Lice lui demande encore une quinzaine ;
Ses petits ne marchaient, disait-elle, qu'à peine.
(La Fontaine, *Fables*, II, 7.)

Les guillemets obtiennent ce résultat typographiquement (oralement, une intonation spéciale — d'impatience, de véhémence, de lassitude... — remplit leur office) : *Pierre regardait (regarde) Marie à la dérobée. « Ah ! ce qu'il l'aimait (aime) ! Jamais elle ne lui avait (a) paru aussi désirable. Allait-il (va-t-il) enfin oser lui avouer son amour ? »* Autre exemple de La Fontaine :

[...] Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
« Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
Point de pain quelquefois, et jamais de repos. »
(La Fontaine, *Fables*, I, 16.)

Quatrième étape

Le saut inopiné de personne grammaticale, facultativement doublé d'un changement de temps, induit un DDL : *Pierre regardait (regarde) Marie à la dérobée. Je t'aime (je l'aime). Jamais tu ne m'as paru (elle ne m'a paru) aussi désirable. Vais-je enfin oser t'avouer (lui avouer) mon amour ?*

En théorie, il n'est pas interdit de supposer que l'énonciateur X de P1 garde la main jusqu'à P4 (ce serait lui l'amant de Marie... ou de Pierre). Mais le locuteur Pierre augmente ses prétentions à le supplanter. Bref, le (bon) sens entre en conflit avec la syntaxe.

Le procédé, déjà signalé chez Aragon, ne doit pas lui être spécifique (je serais heureux si mes consœurs et confrères ici présents pouvaient m'en envoyer des échantillons de leur cru). En voici en tout cas du même auteur (je retranscris les candidats DDL en petites capitales) :

Elle vida sa boîte dans la poubelle, sous la voûte enténébrée, et un chat lui fila dans les pieds. Au dehors, le ciel avait encore une certaine pâleur. Où est Guillaume ? Qu'est-ce qu'il fait, Guillaume ? ce soir... sous ce ciel-là... (*Les Communistes*).

Elle était au milieu de la pièce et elle releva tout le bleu et les oiseaux et les fleurs au-dessus de ses genoux. Stupide. Armand lui regarda les jambes. Eh bien ! c'étaient des jambes... jolies, je ne dis pas. Que fallait-il en dire ? Armand n'avait pas l'habitude de parler aux femmes de leurs jambes (*Les Cloches de Bâle*).

Il se coupa au menton. Où ai-je fourré la pierre ? Il prit le huit et descendit rue Réaumur (*Les Beaux Quartiers*).

Et ce dernier extrait où le pronom *nous* de première personne dissipe l'imprécision référentielle d'un *eux* de DIL :

Le général avait été à Suez. Ah, les Anglais avaient été plus malins que nous à Panama (*Les Cloches de Bâle*) [DIL : « Ah, les Anglais avaient été plus malins qu'eux à Panama » = “plus malins que les Français, qu'un autre peuple ou que les Anglais eux-mêmes à une autre époque” ?].

Comme pour le DIL, une incise, assortie ou non de guillemets, recrée après coup la logique tout en ménageant l'expressivité : *Pierre regardait Marie à la dérobée. Je t'aime (je l'aime), se répétait-il et Pierre regardait Marie à la dérobée. « Je t'aime (je l'aime). »* À inscrire ici, par conséquent (et non deux étapes plus bas, ainsi qu'on le fait ordinairement) :

Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? »
Dit cet animal plein de rage.
Tu seras châtié de ta témérité.
(La Fontaine, *Fables*, I, 10.)

Cinquième étape

La syntaxe prend définitivement le dessus sur la sémantique et l'intellectualité sur l'expressivité avec le DI : *Pierre a enfin osé dire à Marie qu'il l'aimait.*

Analysons. Phrase unique complexe, enchâssant au moyen de la conjonction *que* la sous-phrase complément *il l'aimait* dans la phrase matrice *Pierre a enfin osé dire à Marie* Δ (Δ étant le symbole du vide en attente de complétude)⁶.

⁶ La conjonction *si* de la prétendue « interrogation indirecte » joue le même rôle : *Marie a demandé à Pierre s'il l'aimait* (enchâssement de la sous-phrase complément *il l'aimait* dans la phrase matrice *Marie a demandé à Pierre* Δ).

L'énonciateur X tient en laisse le locuteur, Pierre, confiné à la sous-phrased. Les connexions s'effectuent sur la personne grammaticale (*Pierre* ⇒ *il*, *Marie* ⇒ *la*) et sur le temps (*a osé* ⇒ *aimait*), sauf 1° réinvestissement de l'énonciateur omniscient : *Pierre a enfin osé dire à Marie qu'il l'aime* (l'imparfait *aimait* traduisant alors un procès antérieur à celui d'oser = « qu'il l'aimait dans sa jeunesse », « qu'il l'avait aimée »), 2° transformation infinitive : *Pierre jura à Marie de l'aimer toute sa vie* (= « qu'il l'aimerait »), 3° enchâssement d'une prédication seconde : *Pierre s'est avoué amoureux de Marie* (= « qu'il était amoureux »)⁷, tandis que la nominalisation retrouverait l'étape numéro 1 : *Pierre jurait à Marie un amour éternel*, etc.

Des guillemets, en apparence redondants, viennent certifier la littéralité de la relation : *Pierre a enfin osé dire à Marie qu'il l'« aimait »* ou — rare mais attesté —, déconnectant les pronoms et les temps, *Pierre a enfin osé dire à Marie que « je t'aime »* (*Pierre* ⇒ *je*, *Marie* ⇒ *te*, *a osé* ⇒ *aime*).

Quantité de mélanges sont envisageables (y compris l'« interrogation directe » en sous-phrased, normativement condamnée : ^{??}*Pierre a demandé à Marie qu'est-ce qu'elle voulait/veut*) :

Georges donc la taquinait très fort, disant qu'il ne savait choisir d'elle ou de sa sœur, que ah ! ah ! Diane n'était pas mal mais Christiane a plus de chien (Aragon, *Les cloches de Bâle*) [interjection *ah ! ah !* et verbe *a* déconnecté (quoique le présent soit compatible avec le DI ; mais on attendrait dans ce cas la répétition de la conjonction *que*)].

Sixième étape

Le DD, muni, outre le verbe introducteur, d'une escorte de deux-points et de guillemets, assure la quasi-indépendance de l'énonciateur et du locuteur : *Pierre a osé dire à Marie : « Je t'aime. »* Exactement, le locuteur se trouve élevé au rang de second énonciateur. Exemple classique :

⁷ Ne pas confondre l'enchâssement d'une prédication seconde avec l'enchâssement d'une phrase à prédication incomplète ; p. ex. « Elle se dit qu'Hippo aurait mieux fait de l'étrangler pour de bon. Que vieille conne » (Vautrin, *Billy Ze Kick*, apud Rosier, 1999 : 225 [cf. n. 3]) : phrase multiple P1+P2 complexe à laquelle P1 sert de matrice.

Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage : « Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau,
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau ! »
(La Fontaine, *Fables*, I, 2.)

Au delà de leur fonction habituelle, les guillemets, qui s'accommodent de la restitution reconnue approximative du discours (« ...lui tint à *peu près* ce langage »), acquièrent ici un rôle véritablement syntaxique d'emboîtement. La phrase s'analyse comme une phrase multiple P1 + P2, X étant l'énonciateur de l'ensemble P mais abandonnant la parole à Pierre dans P2 qu'encapsule P1. On évitera de faire de P2 le complément du verbe de P1, un schéma phrastique qui ramènerait celui du DI ou, pourquoi pas, effacés les deux-points et guillemets, celui du discours absorbé en phrase unique simple : *Pierre a osé dire à Marie je t'aime* et plutôt *Pierre a osé dire je t'aime à Marie*. Rapprochez (l'allusion à une rengaine en prime) :

Fais-lui toutes tes excuses. Dis-lui je t'aime, reviens veux-tu, ton absence a brisé ma vie
(Fallet, *L'Angevaine*, Paris, Denoël, 1982, p. 284).

Septième étape

Le tiret des échanges dialogiques mène le processus d'autonomisation à terme, la phrase numéro 1, la phrase numéro 2 et la phrase numéro 3 obtenant chacune leur énonciateur (successivement, Pierre, Marie et X) :

- Je t'aime, Marie.
 - Moi aussi je t'aime, Pierre.
- Enfin, ils avaient osé !



En résumé, la suite qui retrace l'autonomisation progressive du locuteur par rapport à l'énonciateur n'est pas DD ⇒ DI ⇒ DIL ⇒ DDL mais DN ⇒ DA ⇒ DIL ⇒ DDL ⇒ DI ⇒ DD. Je terminerai sur une remarque concernant les termes concurrents *dialogisme* et *polyphonie*. Peut-être y aurait-il place pour une polyphonie proprement dialogique dans les répliques en écho du genre *Tu m'aimes, Pierre, c'est vite dit* et, plus déroutant, *Je t'aime, Marie, je t'aime Marie, c'est facile à dire, Pierre, alors prouve-le, épouse-moi!* (Marie se fait ironiquement la productrice d'une énonciation due à Pierre) ?

Au moins sauvent-elles la morale de nos petites histoires de ménage à trois.

Copyright © 2007 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Marc Wilmet, « ...le chat prenait l'argent » (*La Fontaine, Fables, VIII, 2*). *Petites notes sur la polyphonie* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2007. Disponible sur : <<http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet091004.pdf>>